

BC saisie par	: GIROUX	le 10.08.2021	Validé par:	JURDIC	le 10.08.2021
Interlocuteur	: Chargé de secteur GIROUX CATHERINE			JUEN PATRICE EURL	
Centre	: CS204 Chargé secteur TER02 04			720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS	

Client:
Contrat:
ESI:

0050-52-01 ECHIROLLES VILLAGE 2 ALLEE
TOUR 3 5 RUE GALILEE
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1964 Date entrée patrim.: 01.04.1964

OBJET DE LA COMMANDE:	vandalisme / miroir Hall / 5 Galillé
Date de début d'exécution:	11.08.2021
Fin d'exécution:	17.08.2021
merci de bien vouloir intervenir au plus vite pour remplacer le miroir et son support plaque en bois . actuellement , endroit sécurisé. Merci	

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVAND30000-Travaux de remise en état suite vandalisme	1,02	98,04	100,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
100,00	0,00	100,00	10,00	110,00

Opération:	S. analytique:	Travaux parties communes
-------------------	-----------------------	--------------------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux		Travaux conforme au BC	OUI	NON
-------------------------------	--	-------------------------------	------------	------------

Observations:

Signature du locataire	Signature de l'entreprise
-------------------------------	----------------------------------

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art